

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 154. — Juin 1901

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

LETTRE DU R. P. PH. GEELEN.

Tableau général des mœurs des Sauteux. — Influence de l'invasion des blancs. — Bienfaits de l'école. — Sœurs franciscaines. — Une visite à la mission. — Chapelle, chambres, écoles. — Visite de Mgr LANGEVIN et du R. P. CAMPER.

Mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs,
à Pine-Creek (Winnipegosis).

Tout le monde connaît, au moins de réputation, Winnipeg. C'est la capitale du Manitoba, en dépit du nom affreux qu'elle porte, car, en sauteux, le mot *Winnipeg* signifie « Trou de boue ».

A 200 milles au nord-ouest de Winnipeg se trouve *Winnipegosis* « le Fils du Trou de boue » (Winnipeg gosis), autrefois Mossy River, terminus d'une ligne de chemin de fer, où un train arrive tous les vendredis soir pour repartir le samedi matin. Les quelques maisons rassemblées en cet endroit forment ce que l'on appelle ici *la Petite Ville.* Cette localité est bâtie sur les bords

d'un grand lac auquel elle a donné son nom, le lac Winnipegosis.

Sur la rive occidentale du beau lac Winnipegosis et en deçà de la charmante rivière aux Épinettes, qui non loin de là mêle ses eaux paisibles aux vagues agitées du Grand Lac, se trouve une langue de terre, un terrain boisé, sur lequel croissent à l'envi épinettes, trembles et liares.

Un sentier étroit à travers les arbustes vous conduit bientôt à une construction basse et de peu d'apparence. C'est la maison d'un sauvage.

L'habitant de ces contrées est hospitalier, et vous êtes chez lui comme chez vous; mais, en revanche, il sera chez vous comme chez lui, sans plus de cérémonies.

Vous êtes arrivé à l'habitation en question. Ce n'est pas là une demeure humaine ! les animaux du Jardin des plantes ou du Jardin d'acclimatation, à Paris, sont mieux logés. Figurez-vous une hutte plutôt qu'une maison, carrée, de 4 mètres de côté avec un mur de 2 mètres de haut, et un toit à double pente presque plat. Les murs sont faits en *logs*, c'est-à-dire en troncs d'arbres grossièrement équarris et placés les uns sur les autres. L'extrémité de ces *logs* est travaillée à la hache, de façon qu'entre deux *logs* d'un mur on puisse enchâsser le *log* d'un mur voisin comme dans une mortaise. On met de la boue entre les *logs* pour boucher les trous laissés entre les pièces de bois, en guise de ciment ou de plâtre : c'est ce qu'on appelle *bousiller*. Le toit est construit en troncs de jeunes trembles, placés les uns à côté des autres, puis bousillés et recouverts de foin.

Une porte basse, fermée par un verrou, un crochet ou un loquet de bois placé à l'intérieur, et qu'on soulève de l'extérieur par un tenon également en bois, ou par

une ficelle que l'on tire, donne accès dans la maison. La loge est éclairée par un châssis de peau chez les uns, de toile chez d'autres, enfin de verres à vitres chez les plus civilisés.

Pénétrons maintenant dans la loge à la suite du sauvage qui vous fait les honneurs de son logis.

L'ameublement est des plus simples, et celui du plus pauvre Européen serait ici du luxe. Chez les métis, un ou deux malheureux grabats servent de lit ; chez le sauvage, il est inutile de rechercher ce meuble : il n'en a pas besoin. Une peau ou une couverture étendue à terre, et dans laquelle il se roulera, lui suffira pour dormir profondément. A quoi bon des chaises ? On est aussi bien assis par terre, sans crainte de faire des chutes. Une table serait du superflu ; aussi le sauvage s'en passe.

Mais alors, qu'y a-t-il donc?

Dans le coin opposé à la porte est une cheminée formée de deux petits murs qui se rejoignent en arcade et se terminent par un tuyau conduisant la fumée à l'extérieur. Les bûches qu'on y brûle ont le double avantage de chauffer et d'éclairer la maison : le soir, on y voit comme en plein jour. Sur les murs sont fixés des images pieuses, des chapelets, croix ou autres objets religieux. Sur une poutre transversale sont placés les filets de pêche et les outils du sauvage, quand il en possède. La hache occupe un coin de la maison ; dans un autre coin sont jetées les couvertures qui servent de literie. Enfin, un fusil est ordinairement appendu à la muraille.

Le sauvage est là avec sa famille, sa femme, ses enfants, et quand ceux-ci seront mariés, ils habiteront sous le même toit, en sorte que souvent la même hutte abrite plusieurs familles, et tous ces gens couchent pêle-mêle.

Nos jeunes gens sont mariés de bonne heure : à qua-

torze ans pour la femme, seize ans pour l'homme ; aussi avons-nous dans la Réserve des vieillards qui partagent leur cabane avec leurs petits-fils de la troisième génération.

Le sauvage, par nature, est paresseux : la nécessité seule le fait agir ; c'est pourquoi vous ne trouverez chez lui aucune provision. Il vit au jour le jour. Quand il est dans l'abondance, il mange toute la journée, et « prête » volontiers à ses amis ce qu'il possède, « à fonds perdus », car le sauvage emprunte toujours et ne rend jamais. Quand il n'aura plus rien pour nourrir sa famille, il prendra ses filets et ira à la pêche et, si la chance le sert mal, il jeûnera.

Bien rares sont ceux qui travaillent. Ceux-là se retirent du commerce des mortels, dans des endroits éloignés où ils sont certains que des voisins importuns ne viendront pas leur « emprunter » ; à cette condition seulement, ils peuvent vivre dans l'aisance et avoir des commodités que les autres ne connaissent pas.

Ne vous étonnez donc pas si la demeure du sauvage est pauvre et dénuée de tout. Ses vêtements sont des guenilles, des loques repoussantes autant par la malpropreté que par la mauvaise odeur qui s'en dégage.

La chevelure inculte qui lui tombe sur les épaules, semblable à une forêt vierge, protège et nourrit un certain nombre de parasites, qui changent parfois de domicile et vont rendre visite aux voisins.

La chevelure n'est pas seule à avoir des habitants, car la vermine s'étend au corps tout entier. Quand parfois quelqu'un de ces « mille pattes » dépasse les limites qui lui sont assignées, il est croqué sans pitié par son propriétaire, qui d'un coup de dent le fait passer de vie à trépas.

La cause de cette malpropreté, c'est que le sauvage

n'a qu'un vêtement, qu'il conserve sur lui jour et nuit. Aussi, en quelque endroit que soit le sauvage, il n'est jamais « seul » ! D'ailleurs, c'est chez lui une telle coutume de ne pas changer de vêtements que, lorsqu'il en reçoit un nouveau, il s'empresse de le mettre par-dessus le premier pour paraître plus propre, et il laisse pourrir sur lui le vêtement de dessous.

Une autre raison de la pauvreté du sauvage, c'est sa prodigalité. Il faut qu'il donne et, pour le plus futile prétexte, il vous offrira un objet de prix, son gagne-pain même. C'est ainsi que l'un d'eux donnait un jour, pour un flacon de médecine, *son unique fusil*, au « médecin » sauvage qui le soignait, bien que celui-ci ne lui demandât rien.

Une femme, veuve depuis quelques jours, venait dernièrement à la Mission, traînant une vache derrière elle.

— Tiens, dit-elle au Père, je t'amène ma vache, et je te la donne pour que tu dises une messe pour mon « vieux ».

Comme bien vous pensez, le Père n'accepta pas un si fort *stipendium :* il prit la vache, mais lui en rendit la valeur. A quelque temps de là, la même veuve revint trouver le Père et lui dit :

— Penses-tu que « mon vieux » soit maintenant au ciel ?

— Je ne puis pas le savoir, Dieu seul le sait.

— Eh bien, répond la femme, j'ai encore une vache, je vais te l'amener, et tu diras encore une messe pour « mon vieux ».

— Garde ta vache, ma bonne Jeanne, et je dirai la messe pour ton mari.

D'autre part, lorsque nos sauvages ont besoin de quelque chose, ils savent bien venir le demander. Pour cela, ils empruntent et ils ont une manière de faire très

ingénieuse à laquelle les nouveaux venus se laissent souvent prendre. Ainsi un jour, un sauvage, qui avait travaillé pour la Mission pendant quelques heures, vint trouver le Père et lui dit :

— Ma besogne est terminée ; mais, quand je travaille pour l'église et le *makatékwéneié* (la robe noire, le prêtre), je travaille pour rien... N'aurais-tu pas un sac de farine à me *prêter?*

Un autre, qui avait précédemment fait un emprunt au missionnaire, se présente à lui.

— Combien te dois-je, mon Père? Je vais te payer.

Le Père fait le compte.

— C'est bien, je t'apporterai cet argent après-demain. Ne pourrais-tu pas me prêter une piastre?

— Apporte d'abord ce que tu me dois, et je te prêterai la piastre qu'il te faut.

Heureusement tout n'est pas vice chez le sauvage et, s'il n'a pas encore perdu toutes ses mauvaises habitudes, il est au moins dans la voie du progrès.

Le sauvage est naturellement religieux ; il respecte *kitchi Manitou* (le grand Esprit, Dieu) et il redoute *matchi Manitou* (le mauvais Esprit). Aussi l'église et les sacrements sont fréquentés et, le dimanche, notre petite chapelle regorge de monde. Un bon nombre de nos paroissiens font chaque mois la sainte communion et tous sont avides des vérités de notre sainte religion. Le chemin de croix hebdomadaire est très bien suivi.

Nos sauvages craignent la mort et ses suites, et dès que quelque maladie se déclare, ils s'empressent de mettre ordre aux affaires de leur conscience. Une indisposition survient-elle la nuit, vite on envoie à la Mission :

— Mon père, tu connais bien l'Jo (Joseph)?

— Oui, eh bien?

— Eh bien, il va mourir !

On prend le « sac aux malades » et l'on va voir le patient; mais il n'y a rien de grave, et une purgation remet bientôt le « moribond » sur pied. Cependant parfois il y a réellement danger, et l'on est heureux d'avoir interrompu son sommeil pour sauver une âme.

Nos sauvages aiment à être enterrés avec les prières de l'Église et à l'ombre du sanctuaire.

Il y a trois mois, deux hommes venaient en toute hâte d'une réserve voisine pour chercher le Père : la femme de l'un d'eux allait mourir. Le Père partit en traîneau à chiens et, après une journée de voyage dans la neige, il confessait et administrait la malade. Il était de retour à la Mission deux jours après. Le surlendemain, un traîneau arrivait à la Mission portant un cercueil : le mari et le père de la jeune femme amenaient la défunte par un froid de 35 degrés. Elle avait témoigné avant de mourir le désir d'être enterrée dans le cimetière, près de l'église de la Mission.

Les blancs gagnent du terrain et peuplent insensiblement la contrée; ils font la pêche en grand dans nos lacs pour les besoins des « grands pays », et le poisson devient plus rare. Les orignaux et les lièvres fuient la présence de l'homme et émigrent vers les contrées plus septentrionales. Si le sauvage veut garder sa vie oisive, il devra nécessairement s'éloigner aussi, ou se résoudre à élever du bétail et à cultiver la terre. Déjà il s'aperçoit que ses rets lui donnent moins de poissons et qu'il doit aller plus loin pour faire la chasse. Aussi le missionnaire, non content d'enseigner la loi du travail, joint-il l'exemple au précepte en cultivant la terre et en élevant des bêtes à cornes. Il y a dix ans, la vache était inconnue dans le pays que nous habitons, et les chiens dévorèrent plusieurs veaux peu après leur naissance. Depuis cette époque, chiens et veaux ont eu le

temps de faire connaissance, et sont aujourd'hui assez bons amis. Quelques métis, à l'exemple des blancs, ont acheté des vaches; le chef de la réserve et quelques sauvages en ont fait autant; mais ils doivent encore apprendre à les soigner et c'est alors qu'apparaît l'imprévoyance de nos grands enfants.

L'instruction religieuse élève l'âme du sauvage vers son créateur, l'instruction pratique et l'exemple changent insensiblement ses habitudes, mais l'instruction scolaire complète le travail en développant son intelligence. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir dans la Mission une école qui achève l'œuvre civilisatrice.

L'école est généralement bien fréquentée par les enfants; mais instruire les sauvages n'est pas une tâche des plus faciles. Si la profession d'instituteur est pénible dans nos écoles françaises, que devons-nous dire des écoles sauteuses? Les plus capables de nos enfants n'ont qu'une intelligence moyenne, et, si l'on veut les instruire, il faut répéter et leur faire répéter cent fois la même chose, et cela pendant plusieurs jours sans se lasser. Ce n'est qu'à la longue qu'on réussit à leur inculquer les notions les plus communes. L'instruction est d'autant plus difficile qu'elle doit être donnée en anglais, et non dans la langue du pays.

— Deux fois deux font? demande-t-on à un enfant.

— Six, répond-il.

— Non, quatre.

— Deux fois deux?

— Six.

— Mais non, quatre.

— Deux fois deux?

— Quatre.

Mais si, cinq minutes après, vous lui demandez : « Deux fois deux! » il vous répondra infailliblement :

— Six.

L'école, tenue autrefois par un professeur laïque sous la surveillance des Pères missionnaires, est aujourd'hui sous la direction des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie. Elles se dévouent là à l'instruction d'une centaine d'enfants qui sont loin d'être des phénix, comme bien on le pense.

Au professorat de l'école de la réserve, les Sœurs joignent l'éducation et le soin d'une vingtaine d'enfants de l'école pensionnaire (*Boarding School*), administrée par les missionnaires avec une subvention du gouvernement. Là, de petits sauvages, dont les plus jeunes ont quatre à cinq ans, reçoivent les soins que réclame leur âge, ainsi que l'éducation et l'instruction spéculative et pratique qu'ils sont susceptibles d'utiliser, les garçons dans l'agriculture et le soin des animaux, les filles dans la couture et les soins du ménage. Ces enfants restent à l'école de la Mission jusqu'à l'âge de dix-sept à dix-huit ans et en sortent civilisés le mieux possible et bons chrétiens, parfois même mariés. Ils sont actuellement au nombre de vingt, bien que le gouvernement n'en pensionne que quinze, pour chacun desquels il accorde annuellement 60 piastres (300 francs). Étant donné que l'argent a ici environ le quart de la valeur qui lui est attribuée en France, l'allocation annuelle pour chaque enfant est donc de 75 francs de notre monnaie française.

Le gouvernement, cependant, nous a autorisés à prendre, dès le 1er juillet, quarante enfants qu'il pensionnera à partir de cette époque au même taux de 60 piastres l'un. Nous pourrons alors faire le bien sur une plus large échelle.

Cette subvention que nous accorde le gouvernement ne nous laisse pas le moyen de faire des économies, car avec cette somme il nous faut nourrir et entretenir les

enfants et les Sœurs, et faire face aux différents besoins que nécessite une pareille communauté. Heureusement que nous ne sommes pas tous des sauvages et que nous cultivons la terre. Nous recevons aussi un secours annuel de la Propagation de la Foi.

Permettez-moi maintenant de vous conduire à la Mission, toute proche de la maison de nos sauvages. Je serai là votre cicerone et vous ferai visiter nos «appartements». Vous vous demanderez ensuite comment il est possible de loger tant de monde en si peu de place, et vous applaudirez à la résolution que nous avons prise de nous mettre plus au large. D'ailleurs, en cela, nous sommes sauvages : c'est la nécessité qui nous fait agir et non l'amour de nos aises. Jugez-en plutôt.

La Mission de Pine-Creek se compose de deux bâtiments principaux auxquels sont adjointes des dépendances : l'église et la maison des Pères, des Frères et des grands garçons ; la maison des Sœurs, des filles et des jeunes garçons. Visitons en détail ces deux bâtiments, et d'abord la maison-chapelle.

Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, et mesure 28 pieds de long ($8^{m},50$) et 20 pieds de large (6 mètres), soit environ 50 mètres carrés. Au rez-de-chaussée se trouve la chapelle pour la communauté et la réserve. Elle peut contenir deux cents personnes serrées dont la moitié est debout, tant enfants que grandes personnes. Le dimanche, cette chapelle est plus que pleine : plusieurs hommes doivent même monter dans l'escalier fermé qui mène à « nos appartements » pour pouvoir au moins entendre la messe, s'ils ne peuvent voir le prêtre.

Au premier étage se trouve « notre logis », espèce de grenier séparé de la chapelle par un simple plancher, en sorte qu'on entend dans la chapelle tout ce qui se

dit chez nous. Je dis « notre logis », car nous sommes 10 hommes (2 Pères, 3 Frères, le maître d'école et 4 grands garçons) pour habiter ces 50 mètres carrés, soit 5 mètres carrés pour un. Avouez que ce sont là des chambres bien petites, qui ne peuvent guère contenir de meubles. Aussi, comme chez les sauvages, les meubles chez nous sont rares. Chacun a son lit et sa malle. Trois petites tables à pupitre pour les deux Pères et le maître d'école, les seuls qui travaillent intellectuellement, un poêle pour chauffer la salle, enfin six chaises ou bancs complètent notre ameublement. Une cloison placée au milieu du local forme deux chambres, une pour les religieux, l'autre pour les laïques, et chacune reçoit cinq habitants. C'est là, sous les lambris du toit, que sont disposés nos lits et que se trouvent par conséquent nos chambres à coucher, fermées par un rideau. La toiture étant plus élevée sur le milieu, cette place nous sert de salle de communauté, de salle de récréation, de cabinet de travail, de parloir et de salon de réception. Là, les sauvages viennent conférer avec nous de tout ce qui les intéresse. Quand ils sont seulement trois ou quatre, on ne sait plus où mettre le pied, et l'on n'y voit bientôt plus clair, tellement leurs pipes font de la fumée.

Maintenant que vous êtes suffisamment édifiés sur cette première installation, passons, s'il vous plaît, dans la maison voisine pour continuer notre visite.

Comme la chapelle, elle est bâtie en pièces de bois bousillées à la manière du pays et mesure environ 40 pieds (12 mètres) sur 14 pieds ($4^{m},20$). Comme sa voisine, elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, et se divise à chaque étage en trois compartiments.

Au rez-de-chaussée, une cuisine de 14 pieds sur 8,

une salle commune de 14 pieds sur 16, qui sert de salle de récréation pour nos enfants et de salle de couture pour nos filles et nos Sœurs ; enfin, un autre appartement de 14 pieds sur 16, qui sert aux Sœurs de salle des exercices, de réfectoire et de dortoir pour deux d'entre elles.

Sous le toit se trouve une autre chambre de mêmes dimensions dans laquelle couchent quatre Sœurs. Les deux autres locaux du grenier sont affectés aux enfants de la Mission : dix jeunes filles et six tout petits garçons. Il n'y a là que des lits : plusieurs couchent sur des paillasses que l'on étend le soir à terre.

Un appendice de la longueur de la maison sur 4 mètres de large donne un réfectoire pour les Pères, Frères et enfants, et un petit magasin pour les vivres, objets d'habillement, de cuisine, de ménage, etc. Enfin, une espèce de cabane permet à la cuisinière d'avoir une place pour éplucher ses pommes de terre, notre unique légume, et conserver l'eau qui lui est nécessaire pour sa cuisine.

Prenez maintenant un mètre, et calculez la place qui revient à chacun et à chacune.

Nous venons de passer l'hiver dans ces maisons, dans lesquelles, pour ne pas geler, nous devons faire comme un poulet à la broche, c'est-à-dire tourner continuellement devant le feu pour nous chauffer.

Le froid pénètre facilement dans ces « paniers à salade » par une température de 40 à 50 degrés. Pendant l'hiver, on entretient le feu jour et nuit, et si le *fireman* (l'homme chargé du feu) s'endort sur le matin, l'eau gèle bien vite dans les cuvettes et l'on doit se laver avec de la glace. A la fonte des neiges, l'eau filtre à travers le bousillement du toit et donne des douches aux habitants. Fort heureusement, la neige fond vite.

Visitons maintenant, si vous le voulez bien, les dépendances de la Mission.

Un petit hangar abrite notre camion d'été et notre traîneau d'hiver.

Un autre hangar, fermé celui-là, fait l'office de magasin pour les vivres qui se corrompraient à l'intérieur : c'est là que sont placés, pendant l'hiver, le poisson et la viande ; l'été, il sert de poulailler.

Près de la porte d'entrée du terrain de la Mission se trouve la remise aux instruments agraires, qui sert, en même temps, d'atelier de menuiserie.

Enfin, l'étable abrite quelques bœufs de labour, des vaches et quatre chevaux. Ce sont nos garçons, qui, sous la surveillance du maître d'école, prennent soin de nos bêtes à cornes.

Voilà notre Mission, nos œuvres, nos bâtisses. Encore quelques mois et les sauvages d'une réserve voisine, qui se trouvent trop éloignés du prêtre, viendront s'établir à Pine-Creek. Mais comment les recevoir dans l'église, quand celle que nous avons est déjà trop petite? Comment recevoir les quarante enfants pour lesquels le gouvernement veut bien nous indemniser, puisque nous sommes déjà plus qu'au complet avec vingt? En un mot, comment faire le bien que Dieu nous appelle à accomplir? C'étaient là les questions que nous posions à Monseigneur, lors de son passage parmi nous. Il n'y avait qu'une réponse à faire : bâtissez une école et une église.

Je dois, en terminant ce récit de nos œuvres chez les Sauteux, signaler la visite que nous avons reçue dernièrement de notre bien-aimé pasteur, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Il était accompagné du R. P. Camper, notre vénéré vicaire des Missions. Métis et sauvages ont rivalisé d'ardeur pour préparer une belle réception à nos illustres visiteurs. Deux hommes à

cheval allèrent à leur rencontre, jusqu'à Winnipegosis, à 10 lieues de distance de notre résidence. Plusieurs autres cavaliers se rendirent à Pinebreek, à 3 lieues de la Mission, et manifestèrent leur allégresse en accueillant les visiteurs par une fusillade nourrie. Puis tous les cavaliers firent escorte à Monseigneur, et l'un d'entre eux prit les devants pour venir annoncer son approche. Bientôt, la voix de la cloche signala l'arrivée du premier pasteur du diocèse.

On a tracé un chemin bordé de mâts surmontés d'oriflammes multicolores. Les femmes et les enfants se rangent des deux côtés du chemin, tandis que tous les hommes déchargent plusieurs fois leurs fusils, pour faire honneur à la *Grande robe noire*. Monseigneur s'avance sous un arc de triomphe de verdure, entre le R. P. CAMPER et le R. P. CHAUMONT, directeur de la résidence. Tout le monde se jette à genoux, et Monseigneur, vivement ému, bénit ses enfants prosternés. Ensuite, archevêque, Pères, Frères, Sœurs et fidèles se rendent à la chapelle, et de toutes les poitrines s'échappe spontanément le plus vibrant des *Magnificat*. Le lendemain, Monseigneur distribua environ 200 communions et donna 45 confirmations. Ce sont là des événements bien consolants pour le missionnaire !...

P. GEELEN, O. M. I.

Annales de la Propagation de la Foi (France et Canada).



LETTRE DU R. P. HUGONARD.

École industrielle de Qu'Appelle.

Mission de Qu'Appelle, 15 avril 1901.

La Mission du Sacré-Cœur de Qu'Appelle, dont le R. P. MAGNAN est supérieur, est chargée d'une paroisse